

Séance du lundi, 9 mai 2022 – Bonjour à tous, c'est en juin que, conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes, l'administration municipale doit présenter les faits saillants du rapport financier 2021.

Les revenus de la Ville au 31 décembre 2021 s'élevaient à 20 801 787 \$. Ajoutons diverses subventions et nous totalisons 22 974 316 \$.

Prévost a dégagé en 2021 un surplus de 1 137 424 \$ avec des surplus des années antérieures, la Ville possède un coussin de 3 046 345 \$.

Oui, disons-le, l'année 2021 a été exceptionnelle. Le conseil avait prévu une rentrée d'argent de 1 000 000 \$ pour la taxe de mutation, elle a été de 2 604 000 \$. Une partie de ses revenus, soit 533 000 \$ a été investi à l'été 2021 dans des travaux d'asphaltage dans différents lieux de la Ville. De plus une somme de 500 000 \$ a été appliquée directement pour amoindrir l'augmentation du compte de taxes de l'année 2022 qui, malgré tout, a représenté pour certains propriétaires une augmentation plutôt salée!

Le salaire de nos élus a été présenté: pour notre maire, un montant de 50 057 \$ plus une allocation de dépense de 17 066 \$; et pour les conseillers, un montant de 17 066 \$ plus 8 250 \$. Ceci n'est pas cher payé pour les heures qu'ils investissent pour notre Ville et considérant que cette somme s'ajoute à leur revenu imposable.

Du côté de l'endettement, notre Ville se situe à 1,83 \$ du 100 \$ d'évaluation. La moyenne pour les villes de même taille est de 1,91 \$ et pour notre MRC, il est de 2,17 \$. Fait surprenant, le maire souligne qu'une hausse de 1 % du taux d'emprunt que nous payons fait monter le budget de 1,5 % et que si le taux d'intérêt montait de 3 %, le budget lui bondirait de 4,7 %. C'est là qu'on voit qu'un emprunt, ce n'est pas gratuit!

Le règlement 601-81 a été adopté. Celui-ci favorise l'implantation de nouvelles garderies et prématernelles dans certains secteurs. Deux projets dans ce sens sont déjà prévus.

Une très bonne nouvelle, le différend sur le financement du train de banlieue entre Saint-Jérôme et Prévost est réglé! Saint-Jérôme remettra 100 000 \$ à notre Ville et 30 000 \$ pour les années subséquentes. Félicitations à notre maire ainsi qu'à l'équipe Bourcier qui représente Saint-Jérôme pour ce dénouement.

Un très beau projet sera réalisé au parc Lesage situé à Place Lesage. Un potager communautaire y sera aménagé ainsi que différentes plantes dont l'asclépiade, qui favorise les papillons monarque.

Monsieur Laurent Brisebois, qui était directeur des infrastructures, nous quitte; merci pour son beau travail! Monsieur Mario Fortin, déjà à l'emploi de notre Ville, le remplacera.

Les 18 et 19 mai se tiendra la Foire de l'emploi virtuelle. Les employeurs de Prévost pourront afficher les postes disponibles et les personnes intéressées pourront entrer en contact avec eux. Cette initiative vient du Réseau des gens d'affaires de Prévost et vous pouvez trouver plus d'informations sur <https://www.rgap.ca>.

Une résolution a été votée et sera présentée à Hydro-Québec. Il est demandé à cette dernière de prévoir des réparations plus rapides en situation de panne de courant. Cette demande fait suite à la panne qui s'éternisa sur trois jours au mois d'avril dernier dans le secteur du lac Écho.

Monsieur Jean Millette de la rue Shaw a demandé le mois dernier à monsieur le maire le coût des afficheurs de vitesse qui sont utilisés dans notre Ville. La réponse est que nous en possédons cinq au coût total de 19 850 \$.

Madame Johanne Beaulieu demande si nous avons la permission de faire des feux de proximité sur le territoire. L'auteur de ces lignes a fait un appel à la caserne des pompiers, la réponse est que nous sommes dans une période où les dangers d'incendie sont **extrêmes** et qu'aucun feu n'est permis à l'extérieur.

Monsieur Alexandre Corbeil demande si le balayage des rues débutera bientôt. La réponse est que cette activité a déjà débuté.

Deux résidents du secteur Shawbridge vivent un conflit qui concerne l'extrémité de la rue Guénette où se trouve un cul-de-sac. Cette route est parallèle au parc linéaire du P'tit train du Nord et est séparée par une lisière d'arbres. Là où le bât blesse, c'est que plusieurs habitués, pour accéder au parc linéaire, ont créé des passages à travers la lisière d'arbres. Selon monsieur Gilles Jolicoeur, qui habite cette rue, le passage près du cul-de-sac est bien pratique, mais le résident au fond de cette rue le bloquerait en y ajoutant un amoncellement de neige ou un billot. Il demande que ce passage soit libre de toute entrave. Le propriétaire visé réclame pour sa part le droit à la quiétude, car des visiteurs y stationnent leurs véhicules pour accéder à la piste malgré les affiches interdisant aux gens de stationner. Il souligne que la zone d'arbres devrait être davantage respectée.

La conseillère Sara Dupras a fait une demande à saveur écologique. Il s'agit du Défi pissenlit *Attendez!* Elle explique que nous savons tous que les abeilles sont irremplaçables dans le cycle de pollinisation. Le printemps venu, les petites butineuses vont se refaire des forces. Les pissenlits étant parmi les premières fleurs à éclore, il est demandé d'être patient avant de les couper et pourquoi ne pas attendre que la nature s'en charge et les laisser terminer leur cycle!

Après cinq mois d'une blancheur éclatante, un peu de couleur ne peut que faire du bien à notre moral.

ABATTAGE émondage
MB STIHL®
 Pour un service professionnel & garanti
 Assurance complète
 15 ans d'expérience
 - Abattage - Émondage
 - Déneigement de toiture
 - Déboisement: terrains et chemins
 - Service de déchiquetage - Prix compétitifs
 Mario Binette, propriétaire
450-712-7728

GUILLAUME PAQUETTE
 ARPENTEUR - GÉOMÈTRE INC.
Guillaume Paquette, a.-g.
 1023, rue Principale, Prévost J0R 1T0
 Téléc.: 450.224.2991 • Tél.: 450.224.2979
 guillaume@ppaquetteag.ca
 Prenez soin de vous et des autres!

VITRERIE FILION LEMIEUX INC.
 2489 BOUL. CURÉ-LABELLE
 PRÉVOST (QUÉBEC)
 CANADA, J0R 1T0
450-438-2023
 www.vitrieriefli.ca
 RBQ # 8100-0994-71

Manoir l'Émeraude
 Résidence
 pour personnes retraitées

L'autonomie à son meilleur
 Venez nous rendre visite, pour un rendez-vous: **450-224-4315**
 **Sabet Awad**
 propriétaire
 872, De la Station, Prévost, Qc J0R 1T0 Téléc.: (450) 224-7515

Nous vous offrons un service personnalisé, dans une ambiance chaleureuse.
 Venez nous rencontrer pour une consultation gratuite.
M. BENOIT ETHIER DD
 Denturologiste
Parce qu'un sourire, ça fait plaisir...
 • Prothèses dentaires amovibles et sur implants: complètes ou partielles
 • Réparation d'urgence • VISA, Master Card, comptant et financement disponible
 Plus de 32 années d'expérience à votre service
450 224-0018 • 1422, rue Moreau, Prévost (Domaine des chansonniers)

15 ans déjà!
CLINIQUE PHYSIOTHÉRAPIE DES MONTS

2994 boul. Curé-Labelle, suite 101, Prévost, J0R1T0
www.physiodesmonts.com
450 224-2322
Merci à notre fidèle clientèle!